



Saisonniers en Corse : cinq types de trajectoires professionnelles

En Corse, la main-d'œuvre saisonnière est surtout liée à l'activité touristique. Surreprésentée dans la restauration et l'hébergement, importante dans le commerce, elle est plus jeune et féminisée que les salariés non saisonniers. Le suivi des saisonniers sur le marché de l'emploi salarié de 2008 à 2012 laisse apparaître cinq types de parcours. Pour 28 % des saisonniers, la saison 2008 est essentiellement suivie d'un retrait de l'emploi salarié, sans indemnisation de chômage durant les cinq ans. Il s'agit le plus souvent des plus jeunes, encore étudiants. De leur côté, 22 % des saisonniers, essentiellement insulaires et plus âgés, s'adaptent à l'offre d'emploi locale en alternant contrats temporaires en saison et longues périodes de chômage indemnisé. Viennent ensuite les 20 % de professionnels de l'hébergement, restauration, commerce qui enchaînent des contrats, en Corse comme ailleurs, et de courtes périodes de chômage. Pour 18 % de salariés, le travail en saison s'inscrit comme une étape dans la vie active avant l'obtention d'autres contrats, en majorité pérennes. Enfin, 12 % des parcours, les plus instables et incertains, concernent une population masculine et peu qualifiée.

Déborah Caruso, Insee

En Corse, les afflux de population touristique génèrent de fortes variations de consommation en biens et services. Au-delà du tourisme, le rythme des saisons climatiques et agricoles imposent aux entreprises locales d'adapter leur capacité de travail face aux fluctuations de la demande. Le recrutement de travailleurs saisonniers (*méthodologie*) est alors l'un des recours adaptés et nécessaire au bon fonctionnement de l'économie insulaire.

Avec 18 600 postes salariés en 2012, l'emploi saisonnier occupe ainsi 19 % de la main-d'œuvre salariée régionale. Les trois principaux secteurs d'activité des saisonniers sont la restauration (31 %), l'hébergement (29 %) et le commerce (17 %) (*figure 1*). Les activités saisonnières restantes concernent notamment les services administratifs, les transports, les activités artistiques et récréatives.

Les activités de transports et d'hébergement offrent les contrats les plus longs : la durée moyenne dépasse quatre mois. Le commerce embauche les saisonniers sur les durées les plus courtes, de deux mois en moyenne, suivis des domaines artistiques et récréatifs.

Des salariés jeunes et des emplois féminisés

Les saisonniers présentent des caractéristiques socioprofessionnelles particulières (*figure 2*). En général, ils sont jeunes, la moitié a moins de 26 ans, soit 14 ans de moins que les non saisonniers. Les commerces embauchent les saisonniers les plus jeunes. La moitié des effectifs y a moins de 22 ans contre 28 ans dans

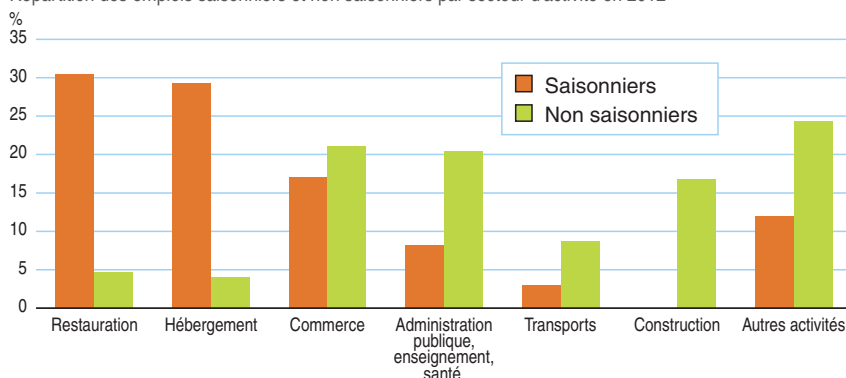
l'hébergement et 26 ans dans la restauration.

Globalement, les emplois saisonniers sont davantage féminisés que les non saisonniers. En effet, les femmes sont majoritaires dans l'hébergement, la restauration et le commerce, les trois secteurs clés des activités saisonnières insulaires.

Au total, 28 % des saisonniers viennent du continent. La moitié d'entre eux est originaire de régions où l'activité

1 Les saisonniers surreprésentés dans la restauration et l'hébergement

Répartition des emplois saisonniers et non saisonniers par secteur d'activité en 2012



Lecture : 30,5 % des saisonniers travaillent dans la restauration, cette part est de 4,7 % chez les non saisonniers

Source : Insee, DADS Grand Format

2 Les saisonniers, des profils atypiques

Répartition des emplois salariés saisonniers et non saisonniers en 2012

	Saisonniers	Non saisonniers	Total
Sexe (%)			
Homme	51,1	57,2	56,1
Femme	48,9	42,8	43,9
Tranche d'âge (%)			
Moins de 25 ans	42,8	12,7	18,3
De 25 à 34 ans	28,8	24,9	25,6
De 35 à 44 ans	13,3	24,7	22,6
De 45 à 54 ans	9,7	23,6	21,0
55 ans ou plus	5,4	14,1	12,5
Lieu de résidence (%)			
Corse	72,2	97,1	92,5
Autres régions	27,8	2,9	7,5
Ensemble (%)	100,0	100,0	100,0
Effectifs (nombre)	18 600	81 374	100 023
Part dans l'emploi salarié total (%)	18,6	81,4	100,0

Source : Insee, DADS Grand Format

saisonniers est également développée. C'est le cas des salariés venant de Provence-Alpes-Côte d'Azur, des travailleurs Rhône-Alpins une fois la saison hivernale terminée et, dans une moindre mesure, des Franciliens et des Bretons.

Parmi les 7 % de saisonniers ayant le statut de cadres, artisans, commerçants ou de professions intermédiaires, la moitié vient du continent. Le personnel qualifié semble plus difficile à recruter localement. La grande majorité des saisonniers occupe cependant des postes

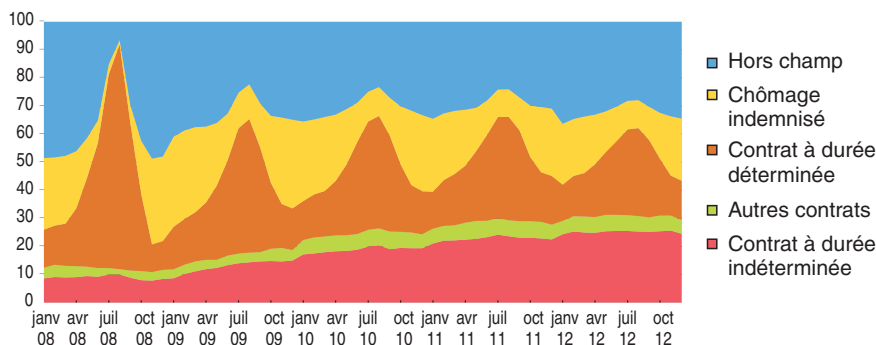
peu qualifiés, en particulier d'employés de commerce ou de personnels des services directs aux particuliers (69 %). La population saisonnière restante est surtout ouvrière, principalement de l'artisanat (24 %).

Le suivi d'une cohorte de saisonniers durant cinq années permet de comprendre leur parcours sur le marché de l'emploi salarié. Cette cohorte se compose de salariés ayant occupé au moins un emploi de saisonnier en 2008 (*méthodologie*). Ils présentent les mêmes caractéristiques que les saisonniers de 2012.

3 Un pic récurrent d'emploi estival

Situation des saisonniers sur le marché de l'emploi salarié au 1^{er} de chaque mois de 2008 à 2012

Part cumulée en %

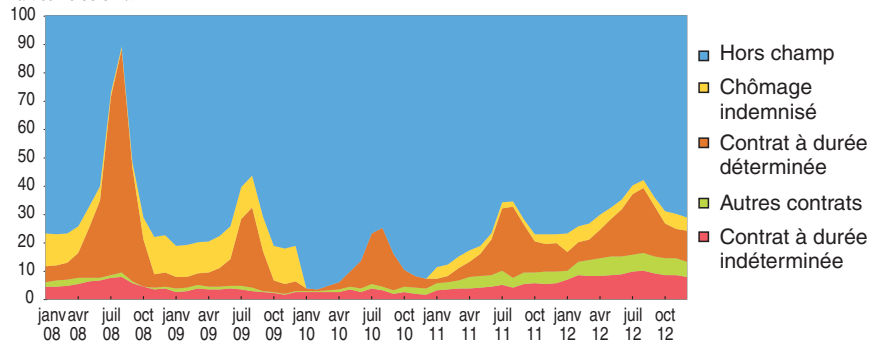


Source : Insee, Panel DADS Grand Format

5 Un retrait particulièrement fréquent du marché de l'emploi salarié

Situation des saisonniers de la 1^{ère} trajectoire sur le marché de l'emploi salarié au 1^{er} de chaque mois de 2008 à 2012

Part cumulée en %



Source : Insee, Panel DADS Grand Format

Six saisonniers sur dix en emploi quatre saisons plus tard

La cohorte de saisonniers suivis enregistre un pic récurrent d'emploi estival de 2008 à 2012 (*figure 3*). À l'été 2012, ce pic concerne un tiers des salariés, embauchés en contrat à durée déterminée (CDD). Le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) ne cesse d'augmenter, il est multiplié par 2,5 en cinq ans. En fin de période, un quart de la cohorte a signé ce type de contrat. En août 2012, 62 % des salariés du groupe occupent ainsi un emploi. À la même date, 10 % des individus sont en situation de chômage indemnisé, cette proportion double hors saison. La part de salariés « hors champ », c'est-à-dire retirés de l'emploi salarié et sans indemnisation de chômage, oscille alors autour de 28 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces sorties du champ d'observation : reprise d'études, retrait de la vie active, création d'entreprise à son compte, départ à l'étranger ou fin de droits d'indemnisations chômage.

En 2009, un saisonnier sur trois travaille dans la même entreprise que lors de la saison précédente. Au fil des années, la fidélisation diminue : un saisonnier sur dix occupe un emploi salarié dans la même entreprise cinq ans plus tard. En fin de période, 45 % des personnes occupant un emploi ou au chômage indemnisé ont quitté la Corse.

Cette situation globale masque des profils et des stratégies professionnelles particulières qui peuvent se décliner en cinq trajectoires types (*figure 4*).

1^{ère} trajectoire : les étudiants en jobs d'été

Ce parcours est celui de 28 % des saisonniers de la cohorte. Lors de la saison 2008, ils travaillent principalement dans les trois secteurs clés saisonniers : l'hébergement, la restauration et le commerce. La majorité sont des femmes du fait de la structure des emplois occupés. Ce groupe est le plus jeune. Deux saisonniers sur trois ont moins de 26 ans. Le retrait de l'emploi salarié ainsi que l'absence de chômage indemnisé caractérisent leur trajectoire (*figure 5*). Un quart des individus de ce groupe réapparaît cependant dans le salariat en 2012. Parmi eux, une personne sur trois occupe alors un contrat à durée indéterminée (CDI) essentiellement hors des trois principaux secteurs saisonniers. La rareté de périodes de chômage indemnisé et la surreprésentation des jeunes font penser à un parcours d'étudiants. Ils travaillent une ou plusieurs saisons entre lesquelles ils sortent du champ salarié pour leurs études puis en reviennent pour d'autres contrats courts permettant de financer leur scolarité ou loisir. À la fin de leur scolarité, ils occupent des emplois peut être plus en

adéquation avec leurs études.

Les plus âgés du groupe du champ peuvent être des personnes qui arrivent en fin de droit d'indemnisation chômage après une expérience professionnelle salariée ou qui se mettent à leur compte.

2^e trajectoire : les insulaires durablement saisonniers

Une seconde trajectoire concerne 22 % des saisonniers de la cohorte. Ces salariés semblent se spécialiser dans l'emploi saisonnier régional. Insulaires, ils s'adaptent à l'offre d'emploi locale, à sa saisonnalité et à sa structure. Pendant cinq ans, ils connaissent une forte activité les semestres d'été, essentiellement en CDD, surtout dans les secteurs hébergement, restauration et commerce. Ils alternent ces activités avec des périodes de chômage indemnisé, relativement longues, les semestres d'hiver (figure 6). Contrairement aux autres parcours, ils sortent rarement du champ d'étude, occupant parfois de courts contrats intermédiaires. La fidélisation à l'entreprise est notable : trois saisonniers sur cinq occupent un emploi dans le même établissement en 2009. Ils sont un sur trois dans ce cas cinq ans plus tard.

Les personnes de plus de 38 ans et les femmes sont davantage présentes dans ce style de parcours. Ce groupe est d'ailleurs le plus féminisé, à l'image des secteurs d'activité concernés.

3^e trajectoire : les professionnels du tourisme, été comme hiver

La troisième trajectoire concerne 20 % des saisonniers du panel. Le contrat saisonnier en Corse est pour eux un contrat parmi d'autres occupés dans l'année. Ils alternent en effet les saisons d'été et d'hiver, sur l'île comme ailleurs. La proportion d'individus sortis du champ est mineure quelle que soit la date d'observation (figure 7). Leur priorité est l'occupation d'un emploi salarié dans les secteurs touristiques. La nature de leurs activités et la mobilité géographique les distinguent du reste de la cohorte. En effet, quasiment tous ces salariés ont quitté la Corse en 2012, et 65 % d'entre eux travaillaient déjà dans une autre région avant la saison 2008. D'ailleurs, ce groupe enregistre les taux de fidélisation les plus bas : 18 % d'entre eux réapparaissent dans la même entreprise en 2009 mais ce taux atteint à peine 2 % en fin de période.

Leur parcours individuel oscille entre changements d'emplois et courtes périodes de chômage. Toutefois, il aboutit souvent à l'obtention d'un CDI au cours des cinq années. En fin de période, ce type de contrat représente la moitié des contrats signés. Un quart du groupe est alors au chômage quand il n'alterne pas les contrats.

4 Des évolutions professionnelles distinctes

Caractéristiques des saisonniers et de leurs emplois par type de parcours

	Trajectoire 1	Trajectoire 2	Trajectoire 3	Trajectoire 4	Trajectoire 5
Profil en 2008					
Sexe					
Homme	-	--	++	=	++
Femme	+	++	--	=	--
Tranche d'âge					
Moins de 22 ans	++	-	-	-	■
Entre 22 et 26 ans	-	--	++	+	-
Entre 27 et 37 ans	--	=	++	=	+
Plus de 38 ans	=	++	■	+	=
Secteur d'activité employeur					
Hébergement, restauration, commerce	+	++	++	--	-
Autres activités	-	--	■	++	+
Situation en 2012					
Lieu de résidence					
Corse	■	++	■	++	■
Autres régions	■	■	++	=	■
Situation face à l'emploi					
Hors champ de l'emploi salarié	++	■	■	■	++
Chômage indemnisé	■	++	+	■	■
Contrat à durée indéterminée (CDI)	■	+	-	+	■
Contrat à durée déterminée (CDD)	■	+	++	--	■
Autres contrats temporaires	■	■	■	+	■
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadre, artisan, ingénieur, chef d'entreprise	■	■	-	++	■
Profession intermédiaire et employé	+	++	+	--	■
Ouvrier qualifié et non qualifié	■	■	+	+	■

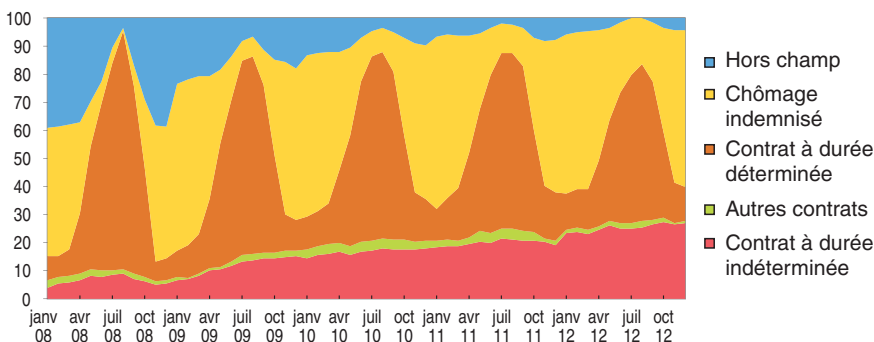
Lecture : ++ : très supérieur à la moyenne des saisonniers ; + : supérieur à la moyenne ; - : inférieur à la moyenne ; -- : très inférieur à la moyenne ; = : équivalent à la moyenne ; cases grisées : effectif faible et non significatif

Source : Insee, Panel DADS Grand Format

6 Succession d'emploi saisonnier et de chômage indemnisé

Situation des saisonniers de la 2^e trajectoire sur le marché de l'emploi salarié au 1^{er} de chaque mois de 2008 à 2012

Part cumulée en %

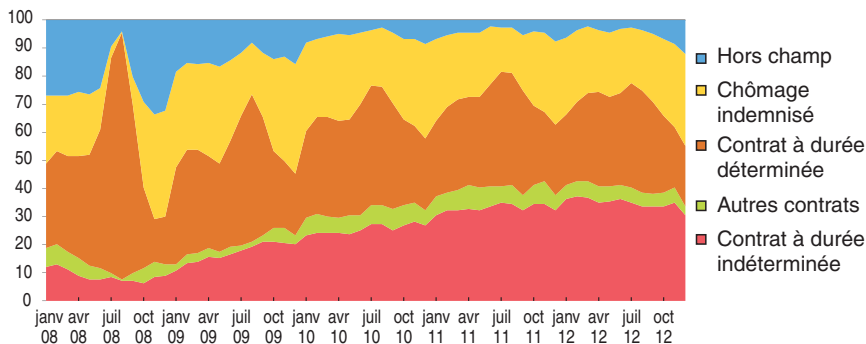


Source : Insee, Panel DADS Grand Format

7 Une alternance de contrats durant toute l'année

Situation des saisonniers de la 3^e trajectoire sur le marché de l'emploi salarié au 1^{er} de chaque mois de 2008 à 2012

Part cumulée en %

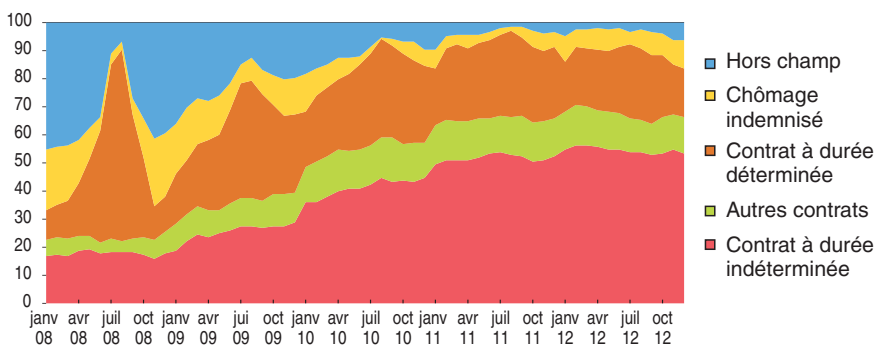


Source : Insee, Panel DADS Grand Format

8 Un parcours qui aboutit à un CDI pour plus de la moitié des saisonniers

Situation des saisonniers de la 4^e trajectoire sur le marché de l'emploi salarié au 1^{er} de chaque mois de 2008 à 2012

Part cumulée en %



Source : Insee, Panel DADS Grand Format

Les trois quarts des personnes suivant ce parcours sont âgées de 22 à 37 ans. Les hommes représentent 57 % du groupe, ceux-ci étant généralement plus mobiles que les femmes.

4^e trajectoire : les saisonniers évoluant vers un emploi pérenne

Le quatrième parcours est suivi par 18 % des saisonniers du panel. Pour eux, le contrat saisonnier est une étape. Ces individus se distinguent des autres groupes essentiellement par l'absence de sorties du champ salarié dans leurs parcours individuels et par la nature des emplois occupés en fin de période, hors des trois secteurs saisonniers. Leurs trajectoires professionnelles sont les plus stables (figure 8).

Après la saison, ils retrouvent un autre emploi rapidement. En février 2012, 35 % d'entre eux occupent un CDD et 56 % ont signé un CDI. Un quart de cette population en contrat à durée indéterminée est alors embauchée comme cadre ou profession intermédiaire et un tiers occupe un poste d'ouvrier. Même pour ceux qui n'accèdent pas au CDI, les périodes d'emploi sont longues et les périodes de chômage indemnisé sont brèves. En août 2012, 68 % des salariés de ce groupe résident toujours en Corse.

5^e trajectoire : les personnes aux parcours instables

Le dernier groupe concerne 12 % des saisonniers. Très heurtés, leurs parcours individuels alternent sorties du champ

salarié, emplois précaires et périodes de chômage indemnisé. Ces périodes de chômage assez longues distinguent leur parcours de celui des étudiants.

En janvier 2012, la plupart des salariés disparaissent totalement du champ observé, souvent suite à une période de chômage indemnisé. Le marché de l'emploi régional a en effet souffert d'une

Sources

Le fichier **DADS-grand format** est issu de sources administratives multi partenaires : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour les salariés du privé, le système d'information sur les agents de services publics (SIASP) pour les trois fonctions publiques et la chaîne Particuliers-employeurs (PE) pour les salariés des particuliers employeurs.

Le **fichier panel** est issu du fichier DADS. Il correspond à un échantillon d'environ 1/12^e des salariés des DADS-grand format. Il permet d'étudier les trajectoires professionnelles et salariales des individus.

dégradation de la santé des entreprises insulaires et le tourisme a connu un début de saison morose cette année là.

Le profil de ces individus est bien distinct : la majorité sont des hommes (57 %), généralement âgés de 27 à 37 ans en 2008, embauchés principalement comme ouvriers hors hébergement, restauration et commerce. ■

Méthodologie

Détection d'un saisonnier

La saison considérée s'étend du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Ces dates sont retenues au regard du pic d'activité, en termes d'effectifs de contrat salarié du privé, constaté en Corse. Un contrat est qualifié de saisonnier si sa date de début et sa date de fin sont incluses dans les bornes de la saison considérée et si sa durée est de 30 jours minimum. Une personne sera considérée comme saisonnière si elle a occupé au moins un contrat saisonnier dans l'année. Il n'existe pas de nomenclatures spécifiques pour distinguer une activité saisonnière. Selon une méthode mise en place par l'Insee, une activité est qualifiée de saisonnière si son nombre d'emplois maximum à une date donnée est supérieur au quart du total annuel d'emplois augmenté d'un seuil de 10 %. Pour des raisons de robustesse, les activités comptant moins de 100 individus en nomenclature en 272 postes sont écartées des activités potentiellement saisonnières.

Étude de trajectoires

Pour étudier les trajectoires professionnelles des saisonniers, 1 140 saisonniers de la saison 2008 sont suivis sur cinq ans. Ils représentent 1/12^e des saisonniers de cette année de référence. On observe leur devenir sur le marché du travail mensuellement au premier de chaque mois entre 2008 et 2012. Des méthodes statistiques adaptées permettent de distinguer cinq parcours types reliés à des caractéristiques socioprofessionnelles des salariés. Il s'agit d'abord d'une typologie de parcours élaboré par l'analyse factorielle de tableau multiple suivie d'une classification par ascendance hiérarchique. Ensuite, l'étude des trajectoires par groupe se fait par les chronogrammes*. Elle est affinée par l'examen de « tapis** » qui, contrairement aux chronogrammes, prennent en compte la dimension individuelle, l'enchaînement et la durée des différentes situations dans chaque parcours de salarié.

*chronogramme : Le graphique présente à chaque date donnée la proportion d'individu dans chacun des états. Par exemple, pour la situation en emploi, les différents états sont : hors champ, CDI, CDD, autres contrats courts, chômage indemnisé.

**tapis : Chaque individu est représenté par une ligne et chaque ligne est composée de segments de couleurs différentes, la couleur des segments correspondant à la situation suivant un axe représentant le temps.

Insee Corse

Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :

Alain Tempier

Rédactrice en chef :

Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « 18 200 emplois salariés liés au tourisme en Corse », A Bretel, E Gallard, Quant'île n°25, avril 2013
- « Explorer et décrire des parcours de vie : les typologies de trajectoires », N Robette, UVSQ-Printemps et INED, 2011

